



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 8 juin 2020

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 3 juin 2020, **le règlement 315-2020 relatif à la déclaration de compétence de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de transport collectif**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 8 juin 2020

Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier
